

MUNICIPALITÉ DE FERLAND-ET-BOILLEAU

Mon Patelin

Juillet 2024



Boréa Fest

FERLAND-ET-BOILLEAU



**SYMPOSIUM DE
SCULPTURE SUR BOIS
FERLAND-BOILLEAU**

www.ferlandetboilleau.com



12-13-14
JUILLET
2024

ÉVÉNEMENT
GRATUIT



BoreaFest

FERLAND-ET-BOILLEAU

5ÈME
ÉDITION

VENDREDI 12 JUILLET

- 12H00 **SYMPOSIUM DE
SCULPTURE SUR BOIS**
- 17H00 À 19H00 **SOIRÉE D'OUVERTURE
AU CAMP D'ACCUEIL**
VENEZ RENCONTRER
LES SCULPTEURS!

SUR PLACE LE SAMEDI:

ANIMATION DJ
PHOTOBOOTH
FOOD TRUCK CHEZ GEORGE
CANTINE
RALLYE

SAMEDI 13 JUILLET

- 9H00 À 17H00 **SYMPOSIUM DE
SCULPTURE SUR BOIS**
- 10H00 À 13H00 **BÛCHE TA CORDE**
FINALE À 13H00
- 11H00 **KIOSQUES ET ARTISANS**
- 11H00 À 18H00 **ZONE DES PETITS
BÛCHERONS**
PATRO DE JONQUIÈRE
MAQUILLAGE - ESCALADE
JUNGLE BOX TIC-TAC-TOE GÉANT
- 14H00 **SPECTACLE POUR ENFANT**
MYSTÉRIC, SPECTACLE DE MAGIE
- 17H30 **BINGO**
CARTES VENDUES SUR PLACE
- 19H00 **SCULPTURE DE VITESSE
ET MISE À L'ENCAN**
- 20H00 À 23H00 **MARGARET TRACTEUR
BÉLAND
DJ SIMON**

DIMANCHE 14 JUILLET

- 9H00 À 14H00 **FINALE DU SYMPOSIUM
TIRAGE DE LA SCULPTURE
RANDONNÉE DANS LE SENTIER
DE LA CHUTE ET/OU DE LA DIGUE**

1460 ROUTE 381
À LA HALTE DU PONT-COUVERT
ANIMAUX INTERDITS SUR LE SITE
f FACEBOOK/BORÉAFEST



Le bureau municipal sera fermé pour
les 2 semaines de la construction soit
du 22 juillet au 2 août 2024
BONNE VACANCES!



RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MUNICIPALITÉ DE FERLAND-ET-BOILLEAU

461, ROUTE 381, FERLAND-ET-BOILLEAU

3 JUIN 2024 19H30

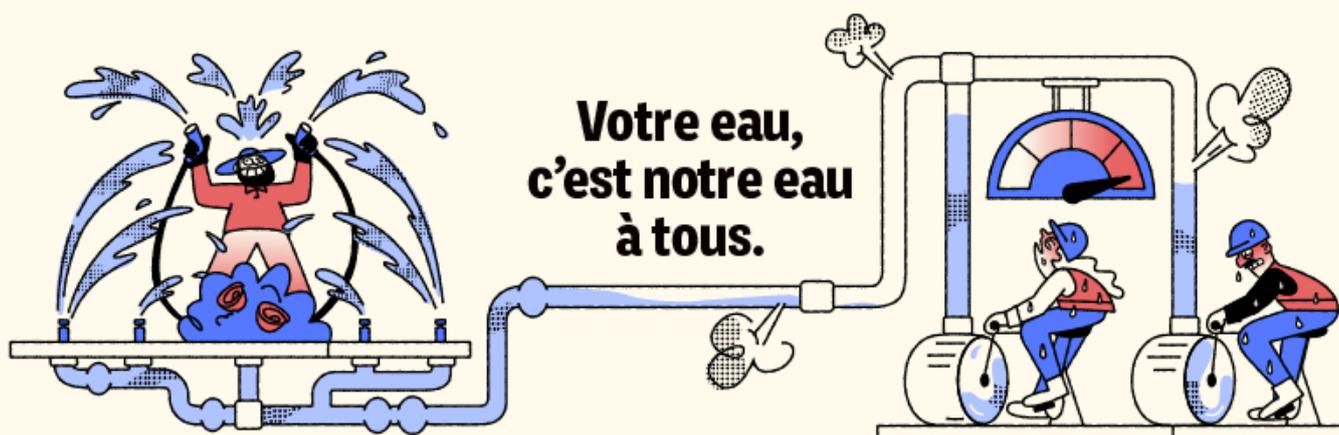
-
- | | | |
|--|---|--------|
| 1. Constatation du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour | R | 1 min |
| 2. Adoption des procès-verbaux | R | 4 min |
| 3. Lecture et adoption des comptes du mois | R | 2 min |
| 3.1 Adoption de la liste des dépenses du 1 mai 2024 au 31 mai 2024 au montant de 154 638.46 \$ | | |
| 4. Lecture de correspondance | R | 6 min |
| 4.1 Appui à la municipalité d'Upton dans sa demande de révision de la fiscalité municipale pour les taxes de la SQ | | |
| 4.2 Appui aux municipalités de la MRC de Bellechasse contre le retrait des guichets automatique des Desjardins | | |
| 4.3 Invitation au tournoi de golf de la Fondation de l'hôpital de La Baie
Un don de 100\$ est accordé à la Fondation | | |
| 5. Administration | R | 30 min |
| 5.1 Rapport du vérificateur, présentation des états financiers 2023 et nomination du vérificateur pour l'exercice 2024. | | |
| 5.2 Rapport des faits saillants de l'exercice 2023 par monsieur le maire Hervé Simard | | |
| 5.3 Renouvellement de la convention de services juridiques avec la firme Simard Boivin Lemieux S.E.N.C.R.L. | | |
| 5.4 Demande d'aide financière collective, au Secrétariat aux aînés, pour le renouvellement des politiques et plan d'actions MADA des municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay | | |
| 6. Travaux publics | R | 2 min |
| 6.1 Demande d'aide financière au programme de traverses de cours d'eau pour le remplacement d'un pont et d'un ponceau sur le chemin Gilbert
Une demande est déposée pour le remplacement des deux structures | | |
| 7. Hygiène du milieu | R | 5 min |
| 7.1 Déclaration de distribution d'eau à des fins d'hygiène personnelle, au Camping du Camp d'accueil
L'eau distribuée au Camp d'accueil sera dorénavant déclarée non potable en tout temps. | | |
| 8. Urbanisme | R | 15 min |
| 8.1 Demande de dérogation mineure # 1 au cadastre # 6 533 516
Demande accordée | | |
| 8.2 Demande de dérogation mineure # 2 au cadastre # 6 533 516
Demande accordée | | |

- 8.3 Demande de dérogation mineure au cadastre # 6 421 017
Demande refusée
- 8.4 Demande de dérogation mineure# 1 au cadastre # 4 522 643
Demande accordée
- 8.5 Demande de dérogation mineure # 2 au cadastre # 4 522 643
Demande accordée

Demande de dérogation mineure # 3 au cadastre # 4 522 643
Demande accordée

- 8.6 Avis de motion dépôt et adoption du projet de règlement # 224-2024
Modifiant 184-2017_Zonage
- 8.7 Avis de motion dépôt et adoption du projet de règlement # 225-2024
Modifiant 185-2017_Lotissement
- 8.8 Avis de motion dépôt et adoption du projet de règlement # 226-2024
Modifiant 186-2017_Construction
- 8.9 Avis de motion dépôt et adoption du projet de règlement #227-2027
Modifiant 187-2017_Permis et certificat
- 8.10 Avis de motion dépôt et adoption du projet de règlement # 229-
2024_PPCMOI

9. Sécurité publique	R	2 min
9.1 Demande d'intervention au MTMD en vue d'améliorer la sécurité à l'intersection de la route 381 et du chemin du Lac- Edgar		
10. Loisirs culture et activités communautaires	R	5 min
10.1 Demande de rehaussement de l'aide financière, provenant de l'enveloppe PSPS, au comité des familles, d'un montant de 3 437.76 \$		
10.2 Demande d'aide financière au montant de 100 000 \$ au programme PRIMA Pour divers projets touchant plusieurs sites de la municipalité		
10.3 Demande d'aide financière au montant de 10 000 \$, dans l'enveloppe PSPS, pour l'acquisition d'inventaire, pour la coopérative du dépanneur de Boilleau Le conseil accorde une somme de 10 000 \$ au dépanneur sous forme de don		
11. Rapport des comités et informations	I	0 min
11.1 Aucun		
12. Affaires diverses	R	2 min
12.1 Disposition d'un module de jeux du parc de la grotte Les trois modules sont attribués à deux citoyens pour 20\$ chacun		
13. Période de questions	I	20 min
14. Levée de l'assemblée	R	1 min



Dans le cadre du **BoréaFest**
FERLAND-ET-BOILLEAU



Le 13 juillet
2024

De 10 h à 13 h
Finale à 13 h

Au Pont couvert de
Ferland-et-Boilleau

Présenté par



Équipe de
3 personnes
recherchée

Un ameneur de
bois à la station de
fendage (12 ans et +)



Un fendeur
(16 ans et +)



Un cordeur
de bois
(12 ans et +)



**Le
but**

Terminer le plus **rapidement**
possible la demi-corde de
bois tout en **respectant**
les règlements

Inscriptions

Francis Gagnon Lavoie
581-306-3046

Plusieurs prix pour les participants et les gagnants



INSCRIS-TOI !



Activité SUP

Camping Camp D'accueil
du 20-21 juillet 2024

Samedi 13h: Initiation SUP aux techniques de
base (Obtient ton brevet de Pagaie Canada
durant cette activité d'environ 3hrs):
57\$ taxes incluses

(Équipement inclus gratuitement si tu n'as pas ta
planche!!)



Dimanche 13h: SUPFITNESS tous niveaux
(Activité d'une heure environ - être à l'aise dans
l'eau et savoir remonter sur sa planche seul):
23\$ taxes incluses



Prix spécial si tu t'inscris aux deux activités: 70\$

Des questions? Contactez-nous au 438-376-2416
ou par Messenger @lavaguesupdufjord!



**Attention à tous !
Participants et campeurs
Venez nous rejoindre avec
votre repas à partir de 17h30
au grand camp pour un
souper collectif.**



SCAN ME



Formulaire d'inscription

5e édition

6 au 8 septembre 2024

RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

DOCUMENT-SYNTÈSE RÉSUMANT LES NORMES DU RÈGLEMENT À L'INTENTION DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Selon le règlement les propriétaires de piscines résidentielles installées avant novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leur installations.

PISCINES VISÉES

Le *Règlement* s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors-terre ou démontables (gonflables ou autres).

Le Règlement ne s'applique pas :

- aux spas, à l'exception de ceux qui peuvent contenir plus de 2 000 litres d'eau;
- aux plans d'eau naturels;
- aux jardins d'eau et autres bassins décoratifs qui ne sont pas destinés à la baignade.

CONTRÔLE DE L'ACCÈS – PISCINE HORS TERRE OU DÉMONTABLE

Les piscines suivantes doivent être entourées d'une enceinte :

- une piscine hors terre dont la paroi est de moins de 1,2 m de hauteur;
- une piscine démontable dont la paroi est de moins de 1,4 m de hauteur.

Dans les autres cas, il n'est pas requis d'entourer la piscine d'une enceinte. Toutefois, l'accès à une piscine qui n'est pas entourée d'une enceinte doit se faire de l'une des manières suivantes :

- au moyen d'une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement;
- à partir d'une plateforme dont l'accès est sécurisé au moyen d'une enceinte;
- à partir d'une terrasse rattachée à la résidence, à la condition que la partie de la terrasse ouvrant sur la piscine soit sécurisée au moyen d'une enceinte.



RÈGLES RELATIVES AUX ENCEINTES

Lorsqu'une enceinte doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes :

- avoir une hauteur minimale de 1,2 m;
- empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre (ex. : entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte);
- ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement.



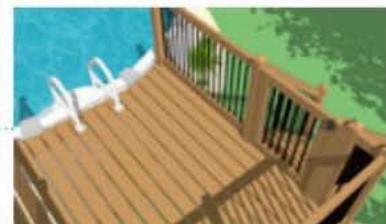
RÈGLES RELATIVES AUX PORTES DES ENCEINTES

Toute porte d'une enceinte doit respecter les mêmes caractéristiques que l'enceinte décrites précédemment.

De plus, elle doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement.

Le dispositif de sécurité passif (loquet) peut être installé à deux endroits :

- du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte;
- du côté extérieur de l'enceinte, à au moins 1,5 m de hauteur.



Règlement complet disponible au bureau municipal

Projet du sentier du mont Dufour et Toby

En collaboration avec la municipalité de
Ferland-et-Boilleau, la MRC du Fjord
et nos précieux bénévoles: Daniel Provencher, Pierre
St-Gelais, Percy Rossignol, Michel Gagnon, Laval
Gilbert, Maxime Desbien, Patrick Nadeau, Martine
Gauthier, Jean GrandMaison, Linda Brassard et tous
ceux qui ont contribué à ce merveilleux projet.



DÉVELOPPEMENT
ÉCOTOURISME
PLEIN AIR
FERLAND-ET-BOILLEAU

Chers bénévoles,

Nous vous remercions chaleureusement pour votre
contribution à la rénovation des sentiers et à la
construction du pont, rendant nos espaces naturels
plus accessibles et agréables. Votre travail a fait une
réelle différence, nous vous sommes infiniment
reconnaisants.

Espérons vous revoir pour de futurs projets.
Merci pour tout.



**PROPOSEZ-NOUS UN
NOM POUR LE
NOUVEAU SENTIER
DERRIÈRE L'ÉCOLE !**

au developpement@munfb.ca

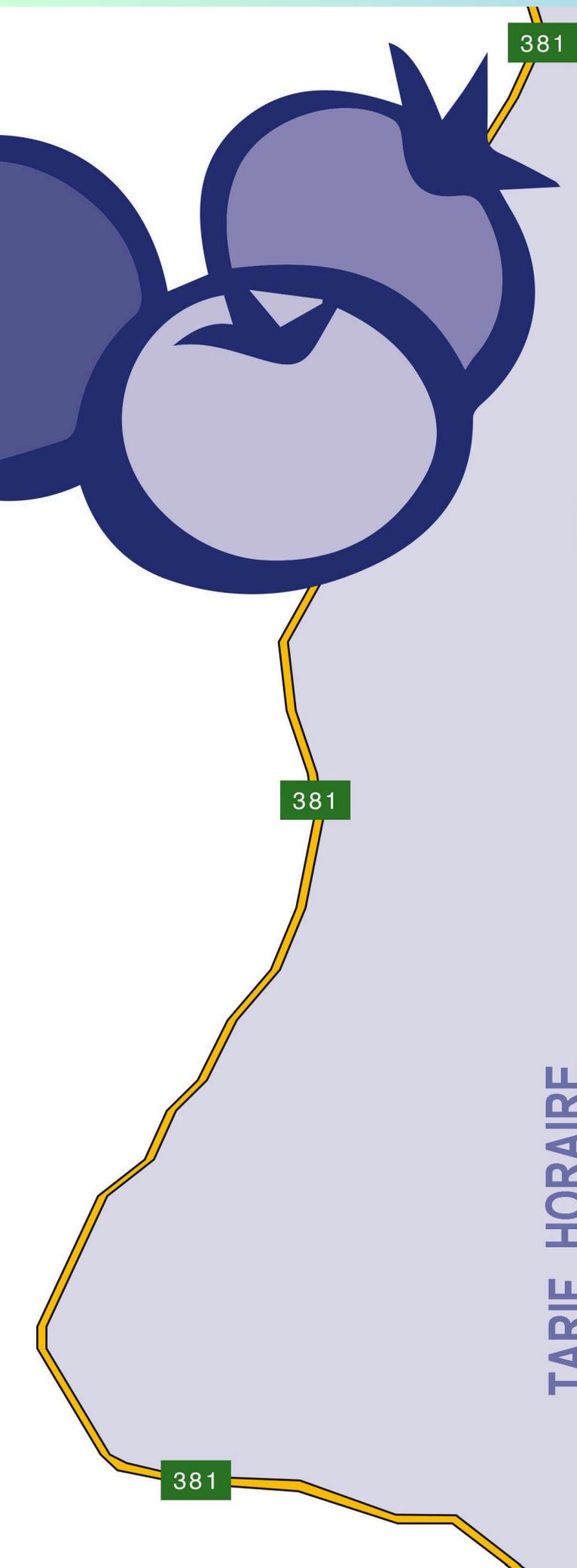
Avant le 5 août 2024

Chaises de bureau (3)

La municipalité offre aux personnes intéressées la
chance de se procurer ces chaises de bureau au
coûts de 25 \$ chacune.

Trois chaises sont disponibles.





BLEUETIÈRE

FERLAND-ET-BOILLEAU

AUTO CUEILLETTE

VENEZ CUEILLIR VOS BLEUETS

La récolte sera excellente cette année, les bleuets sont gros et juteux !

Nos tarifs à l'heure vous permettent de faire de bonnes provisions de bleuets sauvages à petit prix, tout en passant d'agréables moments en notre compagnie.

Une belle activité entre amis ou avec la famille.

Heureux de vous accueillir !
du 27 juillet au 2 septembre 2024.

TARIF HORAIRE

Ouvert tous les jours, de 9h00 à 16h00
Fermé en cas de pluie

Adultes : 1H = 15.00\$ 2H = 25.00\$ 3H = 35.00\$
Enfant, moins de 12 ans : Gratuit

Pour information :
514 608-6464

La bleuetière est située sur le chemin du Lac Edgar entre les 82 et 83^e km sur la route 381 (entre Ferland et Boileau)